



LENDOPOLIS

Investissement dans les énergies renouvelables

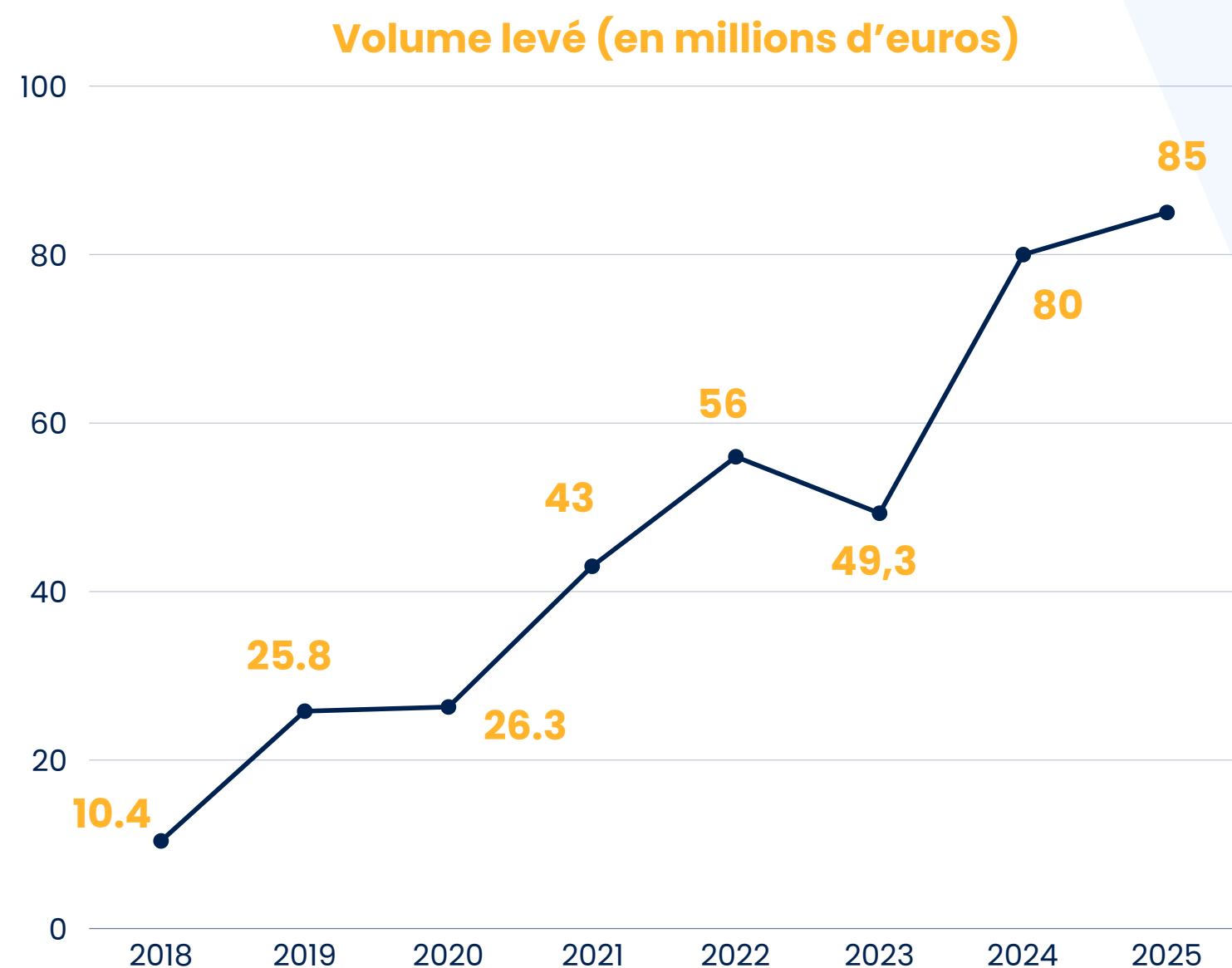
Document à caractère commercial



[Accéder à la plateforme](#)



La Banque Postale, partenaire historique de Lendopolis



Lendopolis, **plateforme d'investissement** spécialisée dans les projets d'énergies renouvelables, propose une **solution concrète en faveur de la transition énergétique**.

Disponible auprès de La Banque Postale et de Louvre Banque Privée, Lendopolis permet à chacun d'**investir simplement** dans les énergies renouvelables. Une manière efficace de faire **fructifier son épargne** tout en soutenant la transition énergétique.



Lendopolis est une plateforme **agrée par l'AMF** en tant que Prestataire de Services de Financement Participatif



Le domaine d'intervention de Lendopolis

Permet à la clientèle patrimoniale

- De financer des projets d'entreprises spécialisées dans les énergies renouvelables.
- D'investir sous forme d'**obligations*** ou d'**actions non cotées***.

Typologies de projets ?

- Des centrales solaires
- Des parcs éoliens
- Des unités de stockage d'électricité
- Des unités de biogaz et tout type de projets liés à la transition énergétique





Chiffres-clés

+395
millions €

Montant total collecté depuis 2014, dont près de **377 M€ dans les Énergies Renouvelables (EnR)** auprès d'une quarantaine de développeurs sur près de **600 opérations**.

+216
millions €

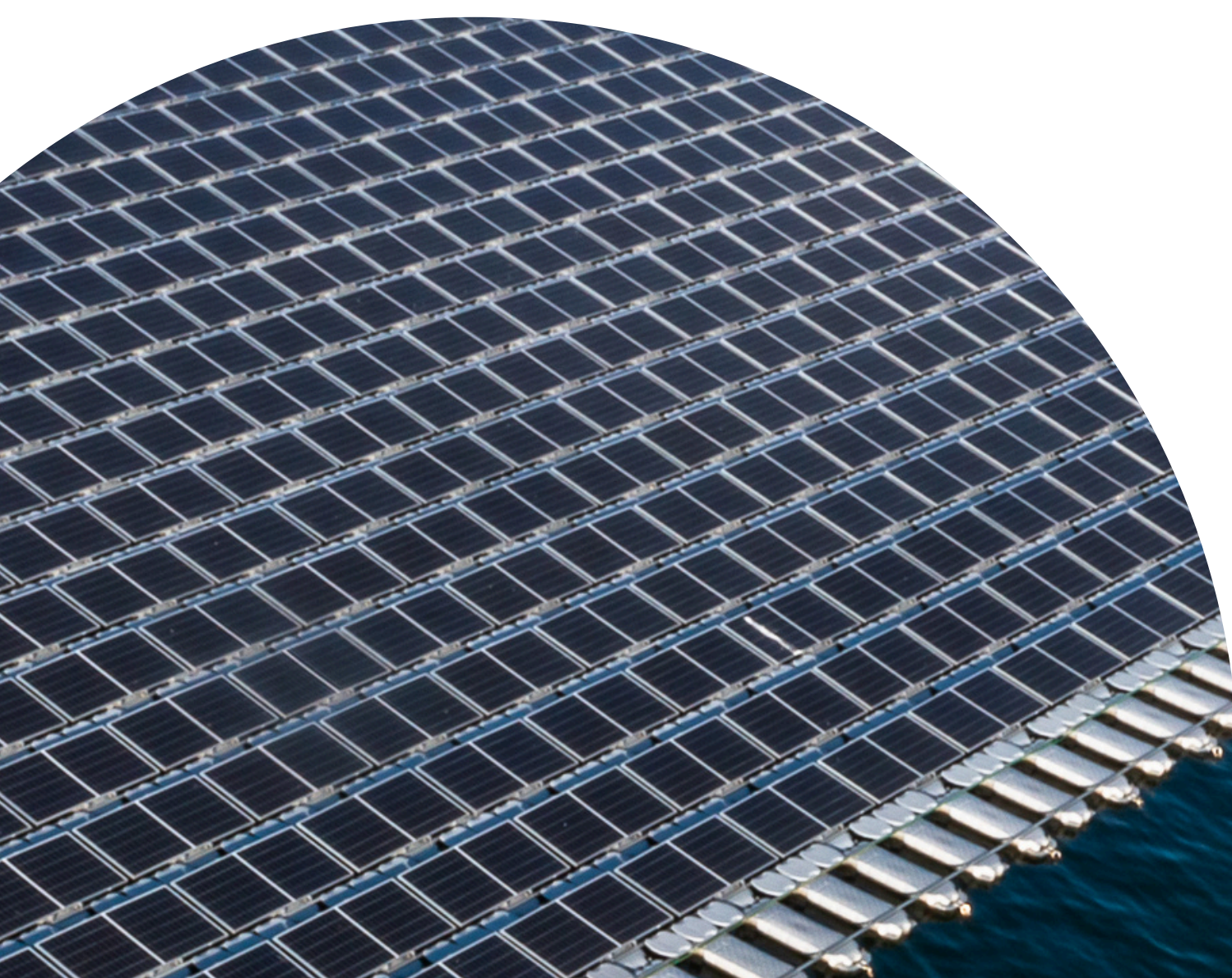
Plus de **216 M€ collectés localement**, auprès de citoyens résidant à proximité des projets, notamment dans le cadre du **bonus au financement participatif** prévu par les appels d'offres de la CRE.

100%

100% de succès sur les collectes EnR avec **aucun défaut de paiement constaté** sur cette typologie de projets.



Les risques inhérents à un projet EnR



- **Risque de l'émetteur (société de projet ou développeur)**

Lendopolis analyse systématiquement la situation financière de l'émetteur et/ou du développeur portant le projet, afin de s'assurer de sa solidité financière.

- **Risque de développement du projet**

Lendopolis intervient post-phase de développement, et notamment lorsque toutes les autorisations administratives ont été obtenues et purgées de tout recours. Si ce n'est pas le cas, alors Lendopolis demande une garantie/caution à la maison-mère.

- **Risque de construction du projet**

Ce risque est limité et maîtrisé, notamment au regard de l'expérience du développeur en la matière, analysée par Lendopolis et la dimension peu technique de construction d'actifs de ce type.

- **Risque d'exploitation**

Risque maîtrisé par (i) la maturité technologique du matériel utilisé, (ii) la forte prédictibilité des revenus et (iii) la couverture assurantielle mise en place.



Les typologies de projets disponibles

Une solution de diversification dans votre stratégie patrimoniale qui permet :

De financer une partie des fonds nécessaire à la construction et à l'exploitation d'actifs d'énergie renouvelable

D'accompagner les développeurs dans des projets spécifiques :

- financer un parc de centrales solaires
- refinancer une partie des fonds propres de la société déjà investis dans une centrale existante.

Opérations **réservées**
au niveau local



Opérations **accessibles**
à tous

Offre Énergie Renouvelable
pour financer des projets d'entreprises spécialisées dans
les énergies renouvelables



LES OPÉRATIONS LOCALES



L'offre : les opérations locales

Objectif pour l'investisseur

Investir, aux côtés de développeurs professionnels, dans des **actifs lauréats d'appels d'offres construits sur leur territoire**, majoritairement financés par des acteurs bancaires, et qui bénéficient d'un tarif de rachat de l'énergie **garanti sur 20 ans.**

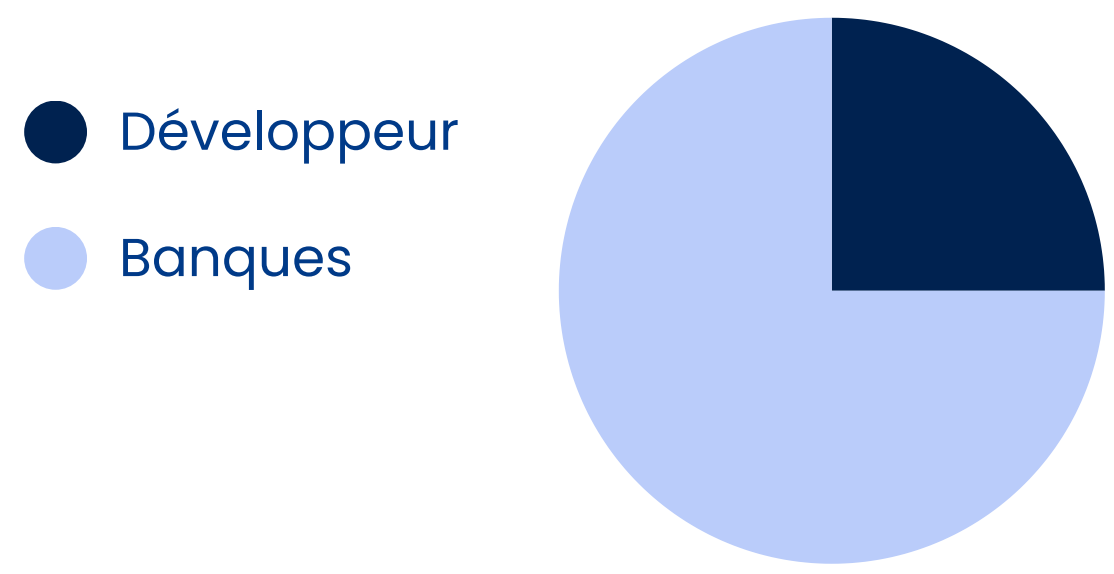
Conditions d'éligibilité

Ces projets sont accessibles aux personnes physiques résidant dans le **département d'implantation** du projet ou les **départements limitrophes.**

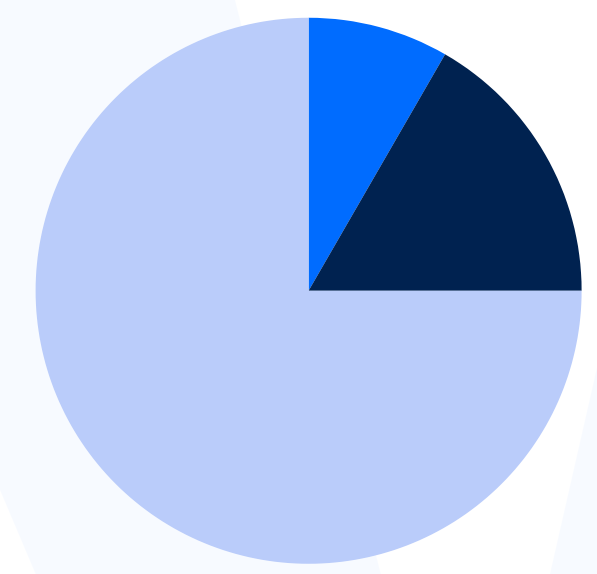
Intérêt pour le développeur

En échange d'une **bonification de leur candidature à l'appel d'offres**, les développeurs s'engagent à ouvrir une partie du financement de leurs projets aux citoyens locaux.

Sans citoyens



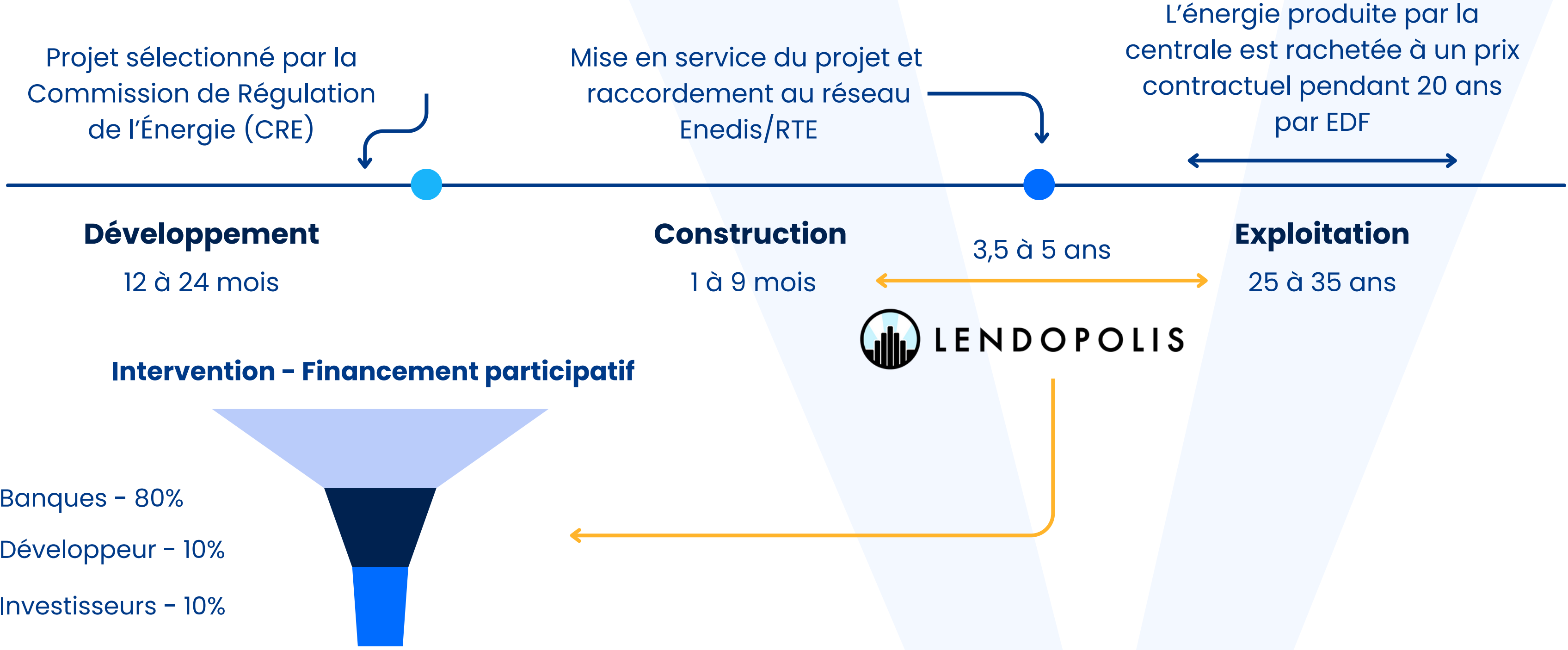
Avec citoyens



- Développeur
 - Banques
 - Investisseurs
-



Les phases d'un projet EnR* et l'intervention de Lendopolis



*EnR : Énergies Renouvelables



LENDOPOLIS

Les opérations locales financées par obligations

L'objectif est de permettre aux investisseurs de prêter des fonds aux développeurs. Cela permet d'être **partie prenante dans la transition écologique à l'échelle régionale** en France.

Les spécificités du modèle par obligations

- **La durée de l'investissement :** La durée de placement est définie contractuellement.
- **La rémunération :** Le taux d'intérêt est fixé au préalable, et ce, pour la durée totale de l'investissement. La rémunération, quant à elle, est versée annuellement ou semestriellement.
- **Les modalités :** Nos offres locales sont éligibles au PEA et / ou au PEA-PME
 - les offres en obligations sont éligibles seulement au PEA-PME
 - les offres en actions non cotées (que nous avons de moins en moins) sont éligible au PEA et au PEA-PME »
- **L'émetteur :** Les particuliers prêtent de l'argent au développeur pour financer l'ensemble du besoin émis.



LES OPÉRATIONS NATIONALES



L'offre : les opérations nationales

En proposant le **financement participatif** comme une source de financement complémentaire au financement bancaire et pouvant se substituer à une partie de leurs fonds propres, Lendopolis répond à plusieurs besoins de ses clients développeurs :

- **Effet de levier** complémentaire sur leurs fonds propres
- **Rapidité** et flexibilité du mode de financement
- Source de financement **compétitive** et en phase avec l'intérêt du groupe

Les opérations nationales sont accessibles à tous





Les opérations nationales financées par obligations

L'objectif est de permettre aux investisseurs de prêter des fonds aux développeurs. Cela permet d'être **partie prenante dans la transition écologique** en France, en Europe ou à l'échelle internationale

Les spécificités du modèle par obligations

- **La durée de l'investissement** : La durée de placement est définie contractuellement.
- **La rémunération** : Le taux d'intérêt est fixé au préalable, et ce, pour la durée totale de l'investissement. La rémunération, quant à elle, est versée annuellement (ou semestriellement).
- **Les modalités** : Investissement en direct seulement
- **L'émetteur** : Les particuliers prêtent de l'argent au développeur pour financer l'ensemble du besoin émis.





Les différents supports d'investissement

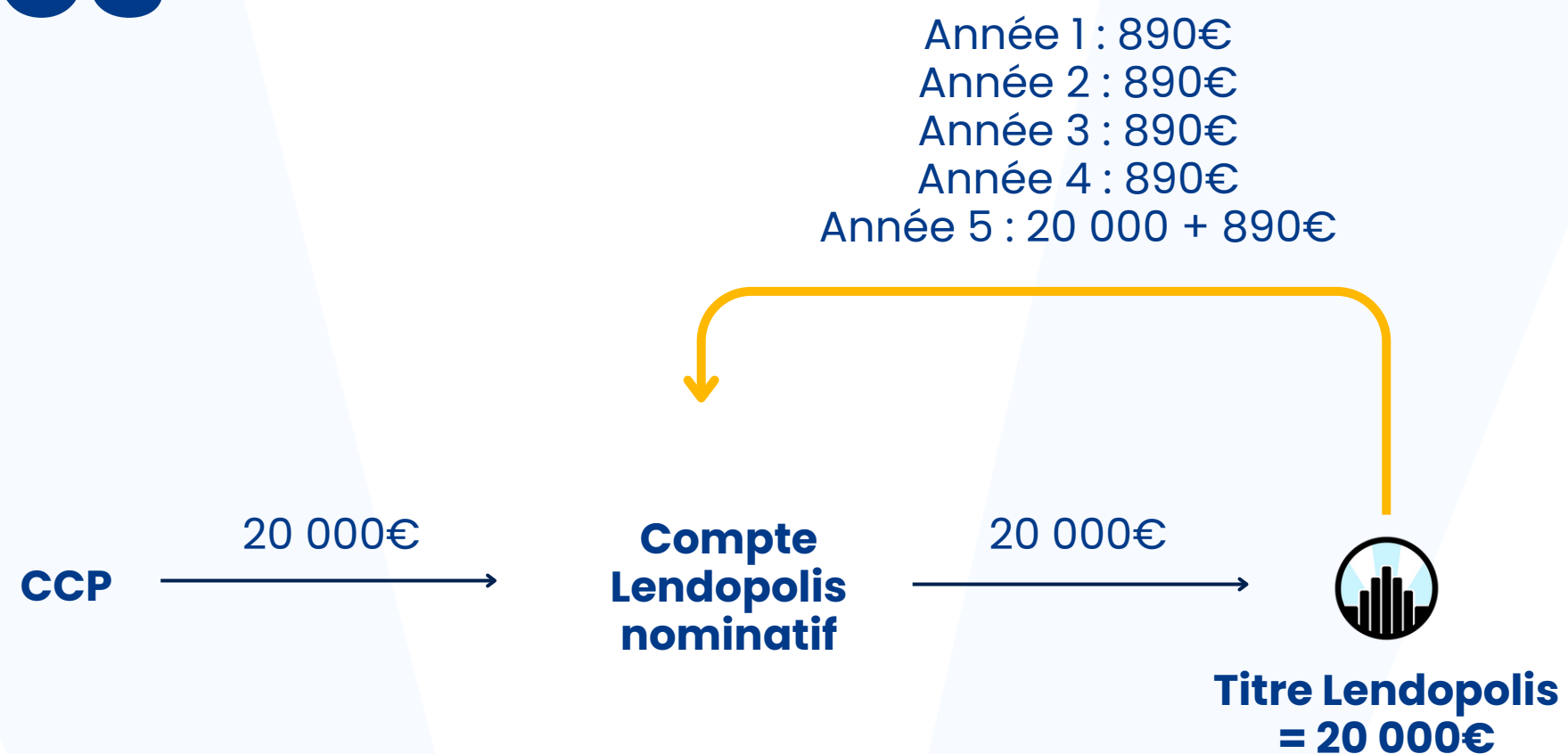
	En direct sur Lendopolis <i>(nominal pur)</i>	Via le PEA-PME
Type d'opération	Opérations locales et nationales	Opérations locales
Instrument financier	Obligation simple ou convertible, action non cotée	Obligation simple ou action non cotée
Support	Compte investisseur ouvert chez Lendopolis <i>(et chez son prestataire de paiement Mangopay)</i>	PEA-PME détenus chez La Banque Postale ou Easybourse
Plancher d'investissement	5 000€ minimum par personne par projet	20 000€ minimum par personne par projet
Fiscalité	31,40% (flat tax)	18,6% (CSG-CRDS) si détention de l'enveloppe fiscale depuis au moins 5 ans
Frais d'entrée et de gestion	Pas de frais d'entrée, de gestion ou de sortie	LBP : 0,4% dans la limite de 8,50 € en 2024 pour les produits du groupe LBP Frais de négociation : 1% avec un max de 60 € à l'entrée et 60 € à la sortie EB : Frais d'inactivité+ 50 € entrée & 50 € sortie



Exemples en chiffres

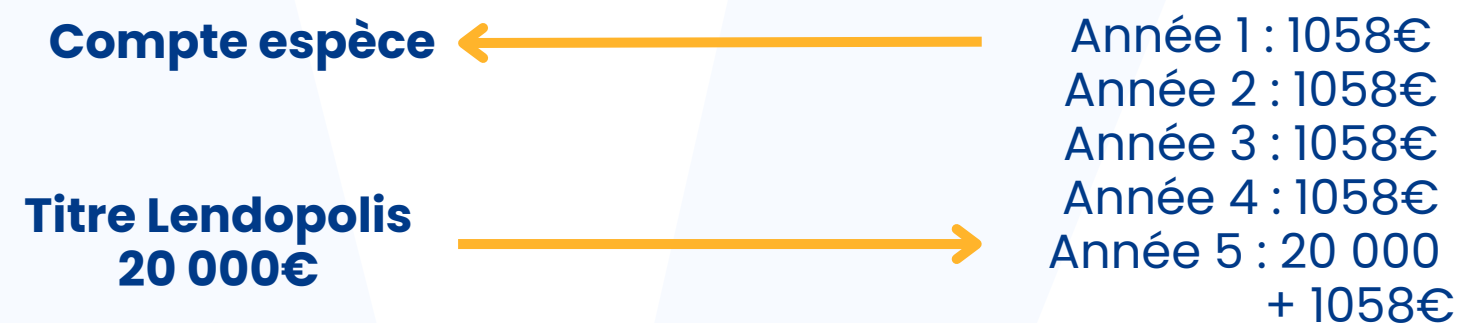
Investissement en direct

- Instrument financier : Obligation
- Investissement : 20 000€
- Maturité : 60 mois
- Taux d'intérêt brut : 6,5% / Taux net : 4,45%
- Échéance : Intérêts annuels / Capital in fine



Investissement en PEA-PME

- Instrument financier : Obligation
- Investissement : 20 000€ (*plancher*)
- Maturité : 60 mois
- Taux d'intérêt : 6,5% / Taux net (*si supp > 5 ans*) : 5,29% *sans frais
- Échéance : Intérêts annuels / Capital in fine



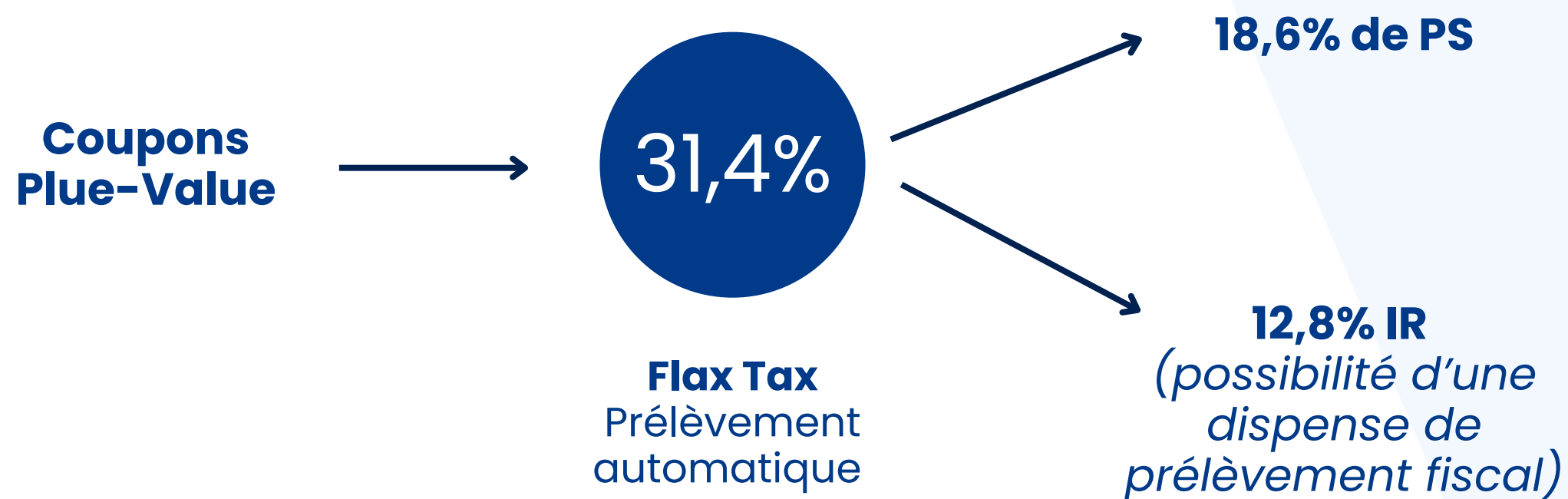


FISCALITÉ



La fiscalité lors d'un investissement en direct

Les intérêts que reçoivent les investisseurs sur Lendopolis sont des "produits de placement à revenu fixe". Ils sont **soumis aux cotisations sociales** (CSG-CRDS) et sont **imposables à l'impôt sur le revenu**.





La fiscalité avec un PEA ou PEA-PME

● PEA / PEA-PME

- Schéma actions non cotées
- ⚠ Nos solutions en actions ne distribuent pas de dividendes

● PEA-PME uniquement

- Schéma obligataire

Fiscalité

- En cas de sortie avant 5 ans :
 - FLAX TAX 31,4%
- En cas de sortie après 5 ans :
 - Exonération : 12,8% d'acompte d'impôt
 - Prélèvement : 18,6% PS





Les avantages des clients



- 1 Un placement responsable :** Nous proposons de **participer à la transition écologique** et énergétique en investissant dans un actif géographiquement proche.
- 2 Une diversification patrimoniale :** Le client a accès à un **placement décorrélé des marchés financiers**, au sein d'un secteur différenciant, celui des énergies renouvelables.
- 3 Un placement attractif :** Nous sommes en mesure d'apporter un **rapport rendement / risque attractif** à vos clients (*de 6% à 8% par an brut*).



Notre équipe à vos côtés

Chez Lendopolis, notre équipe commerciale mobilise **son expertise pour vous accompagner** dans votre mission auprès de vos clients.

En mettant à disposition des **solutions de financement dédiées à la transition écologique**, nous vous aidons à proposer des **opportunités d'investissement à fort impact**, alignées sur les enjeux territoriaux et les attentes croissantes de vos clients en matière de durabilité et de responsabilité.

 [Accéder à la plateforme](#)



Julie Silvestro

Responsable Commercialisation

07 60 15 08 22

julie-cecile.silvestro@lendopolis.com



Oussama Sabir

Responsable Commercialisation

06 63 75 54 15

oussama.sabir@lendopolis.com

